

DOCUMENT(S) A FOURNIR !!! PAS D'EXTRAIT DE COMPTE BANCAIRE !!!

<u>Locataire et membre(s) du ménage percevant des revenus</u>		
De chômage	Une attestation (tableau récapitulatif) de votre organisme mentionnant le taux journalier perçu des 12 derniers mois	
De la mutuelle	Une attestation (tableau récapitulatif) de votre mutuelle mentionnant le taux journalier perçu des 12 derniers mois	
Du CPAS	Une attestation du CPAS mentionnant le montant perçu des 12 derniers mois	
Du SPF Sécurité Sociale (Handicap)	Une attestation détaillant le paiement de vos allocations d'handicapé pour l'année 2019 (N° de téléphone : 0800/987.99)	
De travail	Les six dernières fiches de salaire en votre possession Si vous recevez un complément mensuel du chômage en plus de votre salaire , un tableau récapitulatif depuis le 1er janvier 2019 émanant de votre syndicat	
D'intérimaire	Un tableau récapitulatif du (ou des) revenu(s) imposable(s) perçu(s) durant les 6 derniers mois émanant du (ou des) société(s) intérimaire(s) pour laquelle(ou lesquelles) vous avez travaillé	
D'indépendant	Un tableau récapitulatif des 6 derniers mois de revenu émanant de votre organisme payant vos indemnités de chômage Une prévision bilanitaire des cinq premiers mois de l'année émanant du bureau comptable dont vous dépendez	
De pré pension	Un tableau récapitulatif des 6 derniers mois émanant de votre organisme payant vos indemnités de chômage Les 6 dernières fiches de salaire en votre possession reprenant la quote-part patronale payée	
De pensionné	Une attestation de vos revenus de pension du mois de mai 2019 émanant de votre organisme payeur (N° de tél de l'ONP : 1765)	
Pension alimentaire	PAYEE	Preuve des 12 derniers versements effectués
	PERCUE	Pour le ou les enfants, aucun document à fournir Dans les autres cas, extrait de compte mentionnant le montant perçu